Question écrite à la Municipalité de Sion
Question du groupe des verts au sujet de l'aéroport de Sion

Monsieur le Président,

Les Verts souhaitent revenir sur l'article paru dans le Nouvelliste du 9 avril dernier concernant l'aéroport de Sion. Il y est en particulier fait mention des propos tenus par le conseiller municipal en charge de ce dossier : « *Et je ne suis pas tenu de suivre la position de l'exécutif. Il s'agissait d'ailleurs d'un souhait et non d'une décision* ». Une telle citation soulève deux sujets d'interrogation : la portée de la position de la commune d'une part et la nécessité de la suivre en tant que représentant du Conseil.

Le propos relaté par le journal laisse entendre que la position du Conseil définie lors de la précédente législature serait un « souhait ». Ce faisant, il affirme que l'exécutif n'aurait jamais pris de « décision » formelle protocolée comme telle, qui exprimerait la position communale. La nuance est de taille, car un souhait n'entraîne que peu de contraintes en termes de collégialité, de volonté politique et d'engagement à faire avancer le dossier ! D'autre part, ce même propos indique que le M. le Conseiller Fauchère ne se sent pas tenu de suivre la position de l'exécutif.

Dans ce contexte, il nous semble dès lors fondamental qu'un éclaircissement soit apporté par la Municipalité sur ce point par des réponses aux questions suivantes :

- La Municipalité peut-elle rappeler (une fois encore) sa position en ce qui concerne l'avenir de l'aéroport de Sion ?
- Cette position est-elle le fruit d'une « décision » formelle de l'exécutif communal ou uniquement d'un « souhait » de sa part ?
- Le nouveau Conseil municipal fraîchement élu soutient-il la position définie lors de la précédente législature ou sera-t-il amené à prendre une nouvelle décision à ce sujet ?
- Le Conseil municipal entend-il que sa position relative à l'aéroport (mais cela pourrait concerner d'autres sujets) soit défendue par ses membres dans l'exercice de leurs fonctions d'élus ou leur laisse-t-il toute latitude d'action dans leur dicastère respectif ?

Il convient plus généralement de relever l'immoblisme actuel dans le dossier de l'aéroport de Sion. Peut-être n'est-il qu'apparent, peut-être est-il le fruit de la double élection que nous venons de vivre. Quoi qu'il en soit, ni l'ordre dispersé, ni le temps ne jouent en faveur de la position de la Municipalité. Dans ce contexte :

- Quelle stratégie compte suivre la Municipalité pour défendre sa position auprès du canton et de la Confédération ? Qu'a-t-elle fait concrètement depuis la parution du rapport de l'EPFL et que va-t-elle faire dans les mois qui viennent ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Pour le groupe des Verts

Thierry Largey